

8è RALLYE des IMAGES 16-17 JANVIER 2026 CONDITIONS D'ACCREDITATION

Le Comité d'Organisation et le Service Presse du rallye régional de l'Asa Mirecourt proposent une seule formule :

PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA si délivré en 2026 ;

En cas de non délivrance du pass Média

- Fournir copie Assurance Responsabilité Civile Professionnelle à jour à la date de l'épreuve relative à toute activité de suivi médiatique durant une épreuve de sport automobile et/ou de karting

- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête du média et signature de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut, le cas échéant :

- Un accès aux salles de presse durant le déroulement de l'épreuve,

- Un accès aux classements et communiqués de presse,

- Un dossier de presse,

- Un badge,

- Une chasuble Média (verte) - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse en échange d'une caution de 50€ (pas de pièce d'identité, permis de conduire...)

Précision : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté

Toute demande d'accréditation (par mail) doit parvenir **au plus tard avant le 12 janvier 2026**. Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du **8è rallye des Images**

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et /ou de la FFSA).

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Responsable Presse
Marc HENRY

8^e RALLYE DES IMAGES

FORMULAIRE D'ACCREDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation » - Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

NOM DU MEDIA

TITRE :
NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :
FONCTION :

DESIGNATION

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| 1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE
2- PRESSE SPECIALISEE
3- TELEVISION / RADIO
4- AGENCE PHOTO | 5- SITE INTERNET D'INFORMATION
6- ATTACHE DE PRESSE
7- VIDEO
8- TEAM |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|

PERSONNES A ACCREDITER

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :

FONCTION :

LIGUE FFSA et N° de CHASUBLE.....

Numéro de téléphone d'une personne à contacter en cas d'accident

NOM : PRENOM :
TEL PORT : MAIL :

FONCTION :

LIGUE FFSA et N° de CHASUBLE.....

Numéro de téléphone d'une personne à contacter en cas d'accident :

PACK PRESSE

Je déclare être détenteur (**fournir copie**):

- Carte de presse n°.....
 Laissez Passer Média FFSA N° **(si 2026 délivré)**
 Copie Assurance Responsabilité Civile Professionnelle **à jour à la date de l'épreuve** relative à toute activité de suivi médiatique durant une épreuve de sport automobile et/ou de karting
 une lettre accréditive avec entête du média et signature de son responsable pour couvrir l'événement

MENTIONS OBLIGATOIRES

- Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.
 Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

DATE :
SIGNATURE

LIEU :

Document à renvoyer à Marc HENRY :
Presse.grandest.sportauto@gmail.com avant le 12 janvier 2026